

Novembre 4. « TOI QU'ON APPELLE PARACLET »

L'ESPRIT SAINT NOUS ENSEIGNE À DEVENIR DES PARACLETS

> D'un point de vue littéraire, l'hymne change de registre. À l'epiclésis ou invocation (« Viens, visite, emplis ! ») succède l'eulogia, c'est-à-dire **l'éloge de l'Esprit**. Selon le schéma traditionnel, l'éloge est introduit par la formule « Toi qui... » et consiste en une série de titres, de mérites ou de faits sur lesquels on s'appuie pour être exaucé. Il s'agit aussi d'exprimer sa reconnaissance. Cet éloge est composé d'une série de titres et de symboles de l'Esprit Saint qui sont tous, sans exception, issus de la Bible. Et là réside leur force.

> Où l'évangéliste Jean a-t-il trouvé ce titre de Paraclet qui apparaît quatre fois dans les chapitres 14 à 16 de son Évangile ? Jésus, vivant ou ressuscité, avait parlé plusieurs fois de l'Esprit Saint.

Dans l'Ancien Testament, Dieu est le grand consolateur de son peuple, comme on l'entend dans Isaïe : « Je suis **celui qui te console** » (Is 51, 12), littéralement, dans le texte de la Septante, « ton Paraclet ! » —, celui qui « console comme une mère » (cf. Is 66, 13).

Cette consolation de Dieu ou ce « Dieu de la consolation » (Rm 15, 5) s'est incarné en Jésus Christ qui se définit, en effet, comme le premier consolateur ou Paraclet (cf. Jn 14, 16). L'Esprit Saint, puisqu'il continue l'œuvre du Christ et qu'il accomplit les actions communes de la Trinité, ne pouvait pas échapper lui aussi à cette définition de « Consolateur », de « **l'autre Paraclet** », comme le nomme justement Jésus.

> Dans les premiers siècles, quand l'Église était persécutée et faisait l'expérience quotidienne des procès et des condamnations, on voyait surtout dans le Paraclet l'avocat et le défenseur divin. À Lyon, au II^e siècle, voyant les chrétiens condamnés à mort, un homme, « tout bouillant de l'Esprit Saint », se leva pour contester la manière dont avait été conduit le procès et fut de suite promu au rang des martyrs, sous le chef d'accusation d'être « l'avocat des chrétiens ». « On l'appela paraclet des chrétiens, et il avait en lui le Paraclet, l'Esprit...¹ », d'après le rédacteur des actes du martyre.

Le rôle de l'avocat dans les procès humains était vu, du reste, comme un élément d'une défense de bien plus ample portée : celle que le Paraclet fait devant le tribunal de Dieu contre « l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu » (Ap 12, 10). C'est en pensant à ce rôle de l'Esprit Saint que **saint Irénée écrit : Dieu a donné le Paraclet à l'Église « pour que, là où nous avons un accusateur, nous ayons aussi un Défenseur² »**.

> Avec le terme « Paraclet », nous touchons d'une certaine manière au sommet de la révélation sur l'Esprit Saint : il n'est pas seulement « quelque chose », mais « **Quelqu'un** ». **Il est une présence qui demeure en nous, un interlocuteur, un défenseur, un ami, un consolateur**, l'« hôte très doux de nos âmes », comme l'appelle la Séquence de Pentecôte. Celui qui fut le « compagnon inséparable » de Jésus, déjà durant sa vie terrestre³, veut l'être maintenant de chacun de nous.

> Il est temps de déduire de notre contemplation du Paraclet une conséquence pratique et opérante. On ne saurait se contenter d'honorer et d'invoquer l'Esprit Saint par ce doux nom de « Paraclet » ni d'en étudier la signification : ce titre, une fois compris, doit être vécu. Nous devons devenir nous-mêmes des paraclets ! S'il est vrai que le chrétien doit être un alter Christus, un autre Christ, il doit être aussi un « autre Paraclet ».

Si la consolation que nous recevons de l'Esprit Saint ne se transmet pas aux autres, si nous voulons la garder de manière égoïste pour nous, elle se corrompt rapidement. C'est ce que dit une belle prière attribuée à François d'Assise : « Que je ne cherche pas tant à être consolé qu'à consoler, à être compris qu'à comprendre, à être aimé qu'à aimer... »

À Gethsémani, Jésus chercha des consolateurs, mais il n'en a pas trouvé. Qu'il ne puisse prononcer ces paroles à mon sujet... Il est en agonie jusqu'à la fin du monde. Il l'est avant tout dans son corps mystique, en ceux qui souffrent et sont dans la désolation. Or, le Paraclet est appelé « père des pauvres » ; nous ne sommes jamais aussi sûrs d'être des paraclets que lorsque nous nous penchons sur le pauvre, l'humilié, l'affligé ; quand la consolation est gratuite.

¹ Cf. EUSÈBE, Histoire ecclésiastique, V, 1, 10, SC 41, p. 8.

² IRÉNÉE DE LYON, Contre les Hérésies, III, 17,3, SC 211, p. 337.

³ Cf. BASILE LE GRAND, Sur le Saint-Esprit, 39 (PG 32, 140 C), SC 17bis, p. 387.

5. « DON SUPRÊME DE DIEU »

L'ESPRIT NOUS ENSEIGNE À FAIRE DE NOTRE VIE UN DON

> Nombreux sont les passages du Nouveau Testament où l'Esprit Saint est présenté comme le don de Dieu. « Si tu savais le don de Dieu... », dit Jésus à la Samaritaine, Jn 4, 10) et le contexte qui parle de l'eau vive a toujours permis de penser qu'il s'agit de l'Esprit Saint (cf. Jn 7, 38). L'Esprit Saint en tous les cas est défini comme le « don de Dieu » dans les Actes des Apôtres : « Repentez-vous [...] et vous recevrez alors le don du Saint Esprit ⁴. » « À ceci nous connaissons que nous demeurons en lui et lui en nous : il nous a donné de son Esprit. » (1 Jn 4, 13) L'Esprit est appelé aussi « le don céleste » (He 6, 4) ou simplement « le don » que Dieu a fait aux Apôtres à la Pentecôte (cf. Ac 11, 17).

Irénée est le premier à valoriser ce titre biblique de l'Esprit Saint : « C'est à l'Église, en effet, qu'a été confié le "Don de Dieu", comme l'avait été le souffle à l'ouvrage modelé (Gn 2, 7) afin que tous les membres puissent y avoir part et être par là vivifiés ⁵. »

> « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit de Dieu qui nous fut donné. » (Rm 5, 5) Le mot « amour » indique aussi bien l'amour de Dieu pour nous que la capacité nouvelle à aimer Dieu et nos frères ; et donc non seulement l'amour par lequel Dieu nous aime, mais aussi « l'amour par lequel nous l'aimons ⁶ ». L'Esprit Saint ne répand pas seulement en nous l'amour, mais aussi l'action d'aimer. Il en va de même pour le don : **en venant en nous, l'Esprit ne donne pas seulement le don de Dieu, mais aussi l'action de se donner de Dieu.** L'Esprit Saint est vraiment « l'eau vive jaillissant en vie éternelle » Jn 4, 14) qui se répand sur tous ceux qui l'entourent.

> Cette vérité a une conséquence directe dans notre vie. Si l'Esprit est celui qui répand et prolonge dans l'histoire l'acte de se donner du Dieu trine, **il est alors le seul à pouvoir faire de notre vie un don et une « offrande vivante ».** En cela se résume tout le but de la vie morale du chrétien ; il est pour Paul la seule réponse à la Pâque du Christ : « Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu. » (Rm 12, 1)

Tout ce qui n'est pas donné est perdu car nous sommes destinés à mourir et tout ce que nous aurons conservé jusqu'à la fin mourra avec nous. Mais ce que nous donnons n'est pas soumis à la corruption ; c'est envoyé dans l'éternité.

Nous sommes incapables, par nous-mêmes, de donner notre vie à Dieu pour nos frères, sans une aide spéciale de l'Esprit Saint. Voici pourquoi la liturgie, lors de l'invocation de l'Esprit sur l'assemblée, après la consécration, insiste justement sur cet aspect : « Que l'Esprit Saint fasse de nous une éternelle offrande à ta gloire. » « Accorde [aux fidèles] d'être rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps, pour qu'ils soient eux-mêmes dans le Christ une vivante offrande à la louange de ta gloire ⁷. »

> **L'Esprit Saint renouvelle le don réciproque des époux.** S'il est un état de vie dans lequel le don revêt une importance particulière, c'est bien le mariage. Le mariage occupe une place singulière dans le mouvement de « sortie des créatures de Dieu » et dans celui du « retour des créatures à Dieu » ; c'est pour cela que l'Esprit Saint occupe une place si spécifique dans le mariage.

L'Esprit Saint, qui renouvelle toutes choses, a montré qu'il sait renouveler le mariage, tellement marqué par la faiblesse et le péché. L'un des fruits les plus visibles du passage de l'Esprit Saint consiste en la « revitalisation » des mariages morts ou éteints. Le mariage, dit Paul, est un charisme (cf. 1 Co 7, 7) et, comme tous les charismes, il se rallume au contact de la flamme dont il provient.

Notre méditation sur l'Esprit Saint « très haut don de Dieu » fait naître une espérance pour tous les couples chrétiens, pas seulement pour ceux qui ont reçu visiblement des dons particuliers comme ces époux qui y ont répondu avec générosité. L'Esprit Saint veut répéter en chaque couple le miracle des noces de Cana : transformer l'eau en vin ; l'eau de la routine, de l'affadissement et de la froideur, dans le vin enivrant de la nouveauté et de la joie. Il est lui-même le vin nouveau.

« Ô Roi céleste, Consolateur, Esprit de vérité,
toi qui es partout présent et qui emplis tout,
trésor de biens et donateur de vie,
viens et demeure en nous,
purifie-nous de toute souillure
et sauve nos âmes, toi qui es bonté ⁸. »

⁴ Ac 2,38; cf. aussi 8, 20 ; 10, 45.

⁵ IRÉNÉE DE LYON, *Contre les Hérésies*, III, 24, 1. SC 211, p. 473.

⁶ AUGUSTIN, *De l'Esprit et de la Lettre*, 32, 56.

⁷ Missel Romain, Desclée - Mame 2001, Prières eucharistiques III et IV, p. 432 et 441.

⁸ Cf. Pentecostaire, trad. de D. GUILLAUME, Diaconie apostolique, Parme, 1994, p. 400. Office des grandes Vêpres de Pentecôte de la liturgie orthodoxe